

TARIFS 2022

Particulier commune 1 jour	140,00 €
Buvette extérieure associations	18,00 €
Particulier commune 2 jours	210,00 €
Buvette extérieure particuliers	20,00 €
Particulier extérieur 1 jour	290,00 €
Cafetière	10,00 €
Particulier extérieur 2 jours	400,00 €
Vaisselle	20,00 €
Assoc. communale (manifestation)	90,00 €
Lave-vaisselle	10,00 €
Assoc. communale (réunion)	GRATUIT
Assoc. extérieure (manifestation)	370,00 €
Assoc. extérieure (réunion)	90,00 €
Caution Ondrasiens	500,00 €
Salle de réunions	50,00 €
Caution associations	500,00 €
Séminaire sans la cuisine	270,00 €
Caution extérieurs	800,00 €
Séminaire avec la cuisine	320,00 €
Caution ménage	200,00 €
Opération commerciale	510,00 €

En cas d'annulation d'une manifestation, merci d'avertir la mairie le plus tôt possible,

Location du matériel et de la buvette : chèques à libeller à l'ordre du Comité des fêtes.

Buvette intérieure seule : louée aux particuliers de la commune exclusivement. La réservation doit se faire au maximum 10 jours avant, la commune se réservant le droit d'annuler la location jusqu'à la dernière minute en cas de réquisition de la salle des fêtes.

Tarifs : 20 € pour la location du bar ; 50 € pour la location de la cuisine ; 500 € de caution.

Chapiteau : loué aux particuliers de la commune exclusivement. Dimensions 4mx12m.

Tarifs : 100 € de location et 2 000 € de caution. S'adresser à Martine VIEUX-MELCHIOR au 04.76.66.40.30.

Plateaux et tréteaux mis à disposition des Ondrasiens gratuitement sur simple demande à la mairie, en fonction de la disponibilité du matériel. Chaises louées 0,50 € l'unité.